ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET D'AMÉNAGEMENT DE SAINT-SIGISMOND

Sur les sentiers de la ruralité préservée

Sauvegarder le patrimoine sacré, préserver les sentiers, repeupler le parc arboricole fruitier et réhabiliter le compostage individuel font partie des grandes priorités que l'association de sauvegarde et d'aménagement de Saint-Sigismond défend et a longuement développées lors de son assemblée générale.

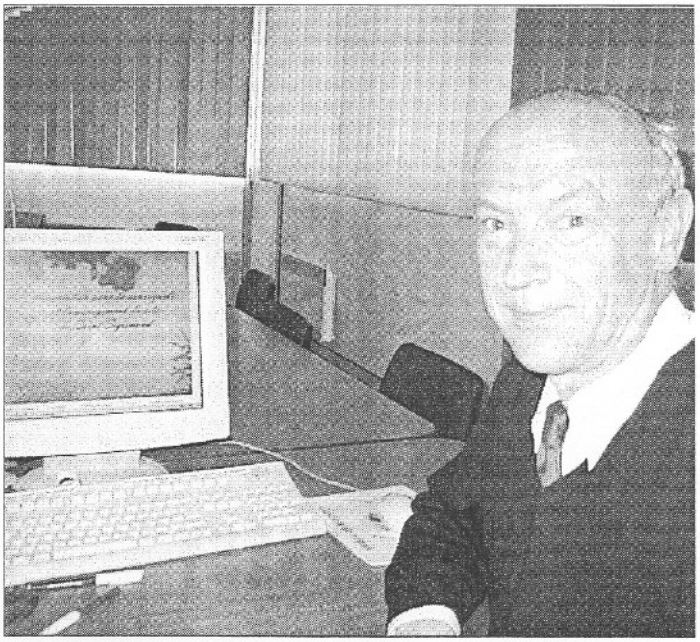

Bruno Chaumontet aux côtés de l'association de sauvegarde et d'aménagement de Saint-Sigismond.

Cette anecdote confiée par le "jeune" président, Bruno Chaumontet, résume bien le personnage et surtout son arrivée au sein de l'association de Sauvegarde et d'aménagement du site de Saint-Sigismond, voilà près de 5 ans. « *En 2000, au lieu de partir à l'autre bout du monde, j'ai décidé de rester en vacances à Saint-Sigismond. Je me suis fait passer pour un touriste. J'ai découvert les circuits de randonnées organisés par Jean-Michel Corajoud, l'ancien président. J'ai été pris à mon propre piège. Connaître l'histoire de ce village m'a séduit. Du coup, j'ai adhéré.* » Et l'an passé, « *Jean-Michel Corajoud souhaitant trouver un remplaçant, je me suis senti un peu obligé de lui succéder. J'essaye d'apporter un autre regard et l'idée de réconcilier le progrès et l'environnement. Ce qui n'est pas toujours facile.* »

Logique, d'autant que l'association existe depuis plus de 30 ans. Elle a été créée par des riverains qui souhaitaient à l'époque se rassembler pour défendre une des richesses de la commune - « *le poumon de la vallée* » -, le plateau d'Agy où la ligne électrique très haute tension devait être implantée. Aujourd'hui, les missions de l'association restent les mêmes. Sauvegarder l'intégralité naturelle et environnementale de Saint-Sigismond, oeuvrer pour son développement touristique et économique, et préserver sa ruralité de montagne, le tout avec harmonie et pédagogie.

La sauvegarde du patrimoine, c'est sacré !

Au fil du temps, les champs d'actions des 40 adhérents se sont élargis. Le militantisme des premières heures les a décidés à se lancer dans la sauvegarde de l'art sacré, notamment de l'oratoire de Bargnoux et du retable de l'église. Depuis la municipalité et le département ont pris le relais « *conscients de la nécessité de conserver ce bien précieux* » souligne Bruno Chaumontet. Mais d'autres voies inexplorées restaient à défricher... Notamment les sentiers de la commune. Depuis 8 ans, les bénévoles de l'association, avec le soutien de la commune entretiennent deux boucles (La Creuse des Nants et Vers l'alpage) et permettent aux habitants et touristes (tel ce cher Bruno Chaumontet) de parcourir la montagne en sécurité. « *Les boucles de randonnées à vocation touristique, c'est acquis* » confie le président « *mais maintenant, nous aimerions valoriser tous ces petits chemins ruraux (près d'une cinquantaine) qui permettent de relier un hameau à un autre ou Saint-Sigismond à Cluses. Un vrai patrimoine.* » Un vaste défi que compte relever l'association cette année. « *J'entends trop souvent, "le chemin n'est pas utilisé, eh bien tant pis", ou "les chemins ruraux appartiennent aux riverains". Erreur, ils appartiennent à la commune. C'est tout le problème de l'intérêt collectif vis à vis de l'intérêt individuel* », insiste Bruno Chaumontet.

Des initiatives environnementales prêtes à germer...

Autre initiative semée par l'association, et qui depuis a bien germé dans les jardins et coteaux, le repeuplement du parc arboricole fruitier de la commune. « *Planter des poiriers à cidre ou encore des pommiers, c'est bien, encore faut-il savoir les tailler !* » confesse le président qui avec les adhérents organisent le 28 avril prochain une journée de taille. Enfin, dernière action, le compostage (lire encadré ci-dessous). Une approche novatrice ? Pas vraiment. Alors que les communes se battent pour traiter leurs déchets, les anciens avaient trouvé une solution écologique pour réduire leur volume d'ordures : stocker les déchets organiques au fond du jardin pour l'enrichir au printemps ! N'est ce pas un certain Candide qui disait, il faut cultiver son jardin... Un principe que l'association tente d'appliquer à tout le village afin qu'il conserve cette ruralité de montagne, qui fait toute son identité.

Emmanuelle DUFFÉAL ■

Pour plus de renseignements, on peut se connecter sur le site de l'association : http ://lasauvegarde.free.fr ou contacter son président Bruno Chaumontet au 04 50 89 42 75.

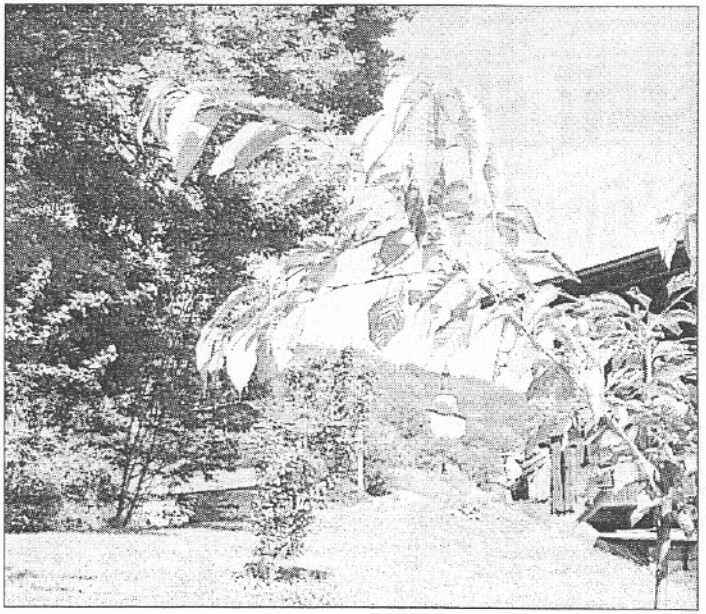

L'association défend l'idée d'une ruralité préservée au travers de la réhabilitation des chemins et sentiers de la commune ou en reboisant le village d'arbres fruitiers.

Le compostage, un processus vieux comme la terre

Cette année, l'association a financé l'achat de quatre composteurs, qui ont été mis à la disposition de volontaires pour une durée de deux ans. D'ici la fin de l'année 2005, Bruno Chaumontet entend tirer un premier bilan de cette expérimentation et ainsi promouvoir ce processus naturel qui vise à désengorger les bennes à ordures.

« *Je suis étonné, moi qui ai vécu toute mon enfance à la Balme-de-Sillingy au pied de la Mandallaz, de constater que nos citoyens ne comprennent pas ce qu'est le compostage individuel. C'est pourtant si évident !* » s'étonne Bruno Chaumontet.

L'idée est en effet simple, les anciens l'avaient eu bien avant l'association. Toutes les personnes qui possèdent un jardin, produisent obligatoirement des déchets organiques (tontes de gazon ; feuilles ; fleurs fanées, mauvaises herbes…). Il suffit donc de les trier et de les stocker sur une plateforme de compostage au fond de son jardin par exemple. Mais à ces déchets, on peut ajouter ceux provenant de la cuisine tels que les fanes et épluchures de légumes, de fruits, les coquilles d'oeufs, le marc de café, les filtres à papier, le pain, les laitages, les croûtes de fromage…) ainsi que tous les déchets de la maison comme les mouchoirs en papier et essuie-tout, les cendres de bois, les sciures et copeaux, le papier journal, les plantes d'intérieur fanées…

Tous ces déchets organiques réunis vont constituer le compost. Il provient ni plus ni moins de la transformation desdits déchets. Au bout de ce processus, on obtient ce que l'on appelle plus communément l'humus, à condition de respecter ces trois règles essentielles : bien mélanger les différentes catégories de déchets : carbonés (les feuilles mortes), azotés (déchets de cuisine), humides (gazon), secs (papier), grossiers et fins ; d'aérer les matières à l'aide d'une fourche, en 10 minutes c'est fait et de surveiller l'humidité. Sans quoi votre compost ne sera pas fertile.

Au final le compostage permet de limiter de manière conséquente le volume des ordures ménagères dans les bennes collectives, déchetteries ou incinérateurs et enfin de produire un amendement de qualité pour la terre de votre jardin qui en fin de compte va préserver l'environnement.

Pour plus de renseignements, on peut contacter le 0 810 060 050 ou se connecter sur le site www.ademe.fr.

E.D. ■

DL 07/04/05